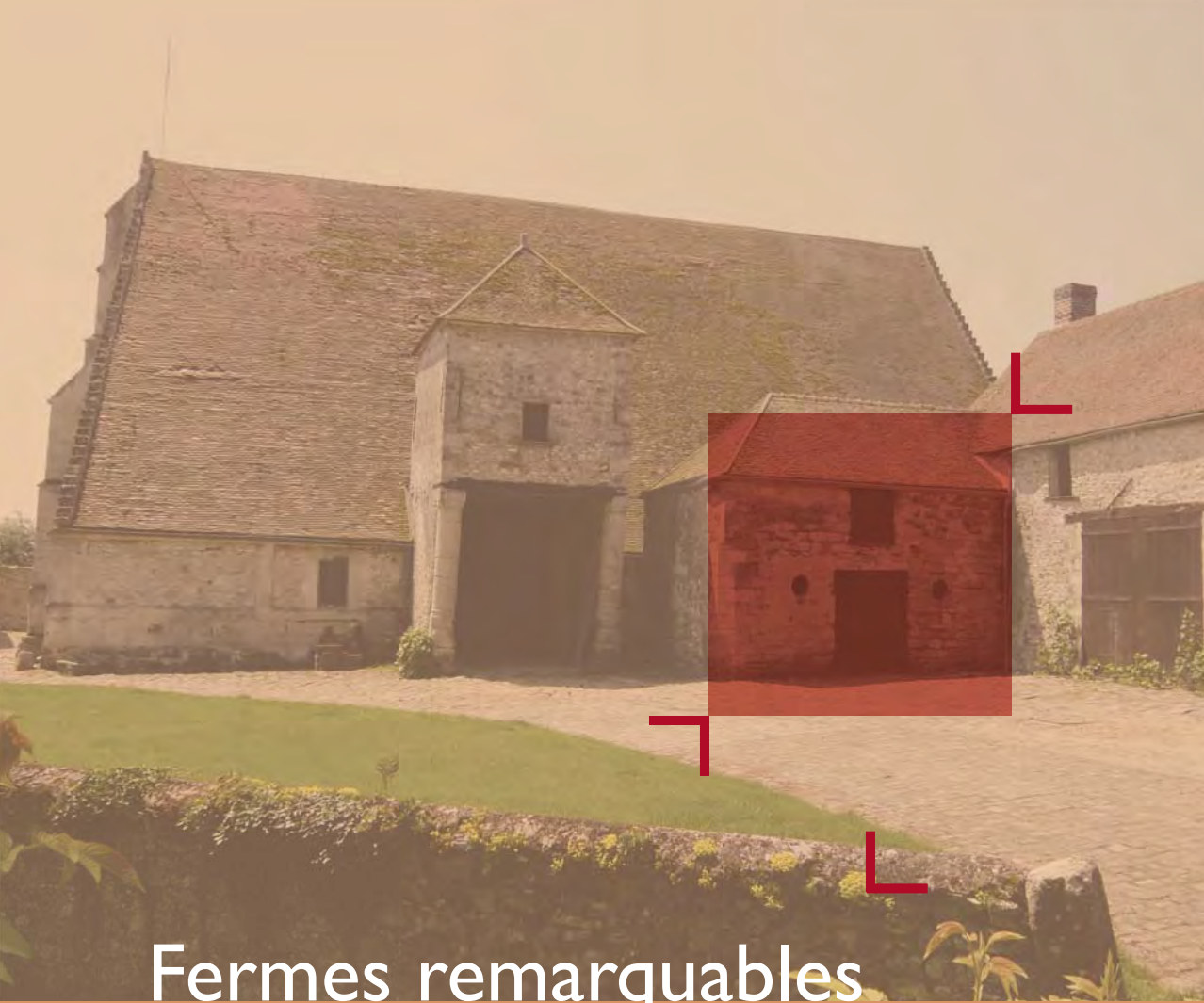




Fermes remarquables du Parc naturel régional

└ Connaitre et reconnaître



Oise - Pays de France

Nous remercions chaleureusement les propriétaires et les exploitants des fermes étudiées qui ont eu la gentillesse de nous ouvrir leurs portes :

M^{me} Bernard, M^{me} Anne Bidermann, M. Laurent Blot, M^{me} Brignonne, M^{me} et M. Didier Boucherat, M. Eric Bouly De Lesdain, M. Bernard Brot, M. Alain Chartier, M. Benoît Chartier, M^{me} et M. Crappier, M. Philippe Darras, M. Antoine Davenne de Roberval, M^{me} Marielle De Buyet, M^{me} Kitterie De Chaumont, M. Gilbert, M^{me} Degraeve, M. Eric Degraeve, M. Yves Marie Jacques De la Bedoyère, M^{me} et M. Delacommune, M^{me} Constance Delacommune, M^{me} et M. André Delclaux, M. Charles-Edouard De Pontalba, M. Bertrand De Warren, M. Guy De Wilde, M. Pierre De Wilde, M^{me} Nicole Dezobry, M. Patrick Dezobry, M^{me} Thérèse Joséphine Fremin, M^{me} Marie-Noëlle Jumantier-Rapeneau, M. François Geneste, M^{me} et M. Philippe Georges, M. Patrick Guerrand, M^{me} et M. Jean-Christophe Guillaumin, L'Institut de France, M. Bruno Lagache, M. Lecointre, M. Yves Marcel Lelong, M^{me} et M. Jean-Baptiste Martin, M^{me} et M. François Messean, M. Alexis Patria, M. Perrier, M. Marc Plasmans, M. Christophe Piot, M. Poulet, M. Dimitri Roland, M^{me} Françoise Rolland, M. Luc Rolland, M. Philippe Rolland, M^{me} et M. Didier Tordeur

Le mot du Président

L'enquête agricole réalisée en 2006 auprès de 148 exploitations agricoles a mis en évidence les nombreux projets de délocalisation de corps de ferme, générant la construction de nouveaux bâtiments et la restauration et/ou le changement d'affectation des bâtiments agricoles actuels.

Ainsi, 50 exploitants ont fait part d'un projet de construction de bâtiments agricoles et 54 envisagent, quant à eux, des projets de restauration de leurs bâtiments agricoles, dans le cadre d'un changement de destination (création d'appartements pour la location, d'hébergements touristiques, de salles de réception...).

Ce phénomène de grande ampleur est de nature à engendrer d'importantes mutations dans les villages du territoire du Parc naturel régional.

Pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets de construction de nouveaux bâtiments, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a mis en place des outils : fonds d'aide pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles, guide de recommandations pour la construction agricole.

Par ailleurs, la réalisation de nouveaux bâtiments agricoles dégagés des contraintes de l'urbanisation, laisse libre les anciens corps de ferme à caractère souvent patrimonial. Eu égard à l'intérêt foncier que représentent ces anciens corps de ferme, au cœur des villages et des bourgs, et à leur intérêt patrimonial, tant d'un point de vue architectural que d'un point de vue touristique, il est apparu nécessaire de proposer ce guide de recommandations pour la restauration et la reconversion des corps de fermes.

A partir de l'étude fine de 35 corps de ferme remarquables du territoire, ce document présente, dans un premier cahier, les différents types de corps de ferme caractéristiques du territoire. Les trois cahiers suivants fournissent, quant à eux, de nombreuses préconisations pour entretenir, restaurer et adapter les bâtiments anciens.

Ces cahiers visent ainsi à accompagner les porteurs de projet dans la réflexion de leur projet de restauration ou de reconversion. Ils permettent aussi de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire.

Ces cahiers ont aussi pour finalité d'aider les maires à appréhender les exigences de préservation de ce patrimoine remarquable, en permettant sa nécessaire reconversion et de leur donner des éléments pour apprécier les demandes de permis de construire.

Nul doute que chacun, qu'il soit propriétaire, promoteur, porteur de projets, élu... y trouvera de nombreux conseils permettant de réussir des projets de qualité, dans le respect de l'identité de nos villages et bourgs.



Patrice Marchand

Président du parc naturel régional
Oise - Pays de France
Conseiller général de l'Oise
Maire de Gouvieux

Sommaire général

Cahier 1. Connaître et reconnaître

Introduction

1. Caractéristiques générales

2. Typologie des corps de ferme

Cahier 2. Entretenir et restaurer

Introduction

1. Evaluer l'état du bâti

2. Evaluer l'état des espaces extérieurs

Cahier 3. Adapter et reconvertir

Introduction

1. Améliorer les performances du bâti

2. Reconvertir le corps de ferme

Cahier 4. Protéger et reconvertir, la règle d'urbanisme

Introduction

1. La protection du patrimoine agricole au service du projet de territoire ?

2. Les servitudes de protection

3. Les outils réglementaires du PLU

4. La protection de l'architecture et du patrimoine

Sommaire du cahier I

Connaître et reconnaître

Introduction	7
I. Caractéristiques générales	8
I.1. Caractéristiques urbaines et paysagères	8
I.2. Caractéristiques architecturales	10
2. Typologie des corps de ferme	11
2.1. Les fermes monastiques	12
2.2. Les fermes domaniales	18
2.3. Les fermes traditionnelles	24
2.4. Les exploitations de l'ère industrielle	30



Introduction

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France est riche d'un patrimoine agricole dont certains éléments apparaissent aujourd'hui menacés.

Les fermes, sur le territoire du Parc, sont pourtant moins délaissées que dans d'autres secteurs de l'hexagone.

Toutefois, les agriculteurs n'échappent pas à la conjoncture qui fragilise leur activité et qui résulte de la tendance inversée de l'exode rural. Leurs fermes, devenues inadaptées aux pratiques actuelles de la polyculture, rendent désuètes leurs exploitations en même temps qu'elles révèlent un patrimoine rural de qualité. Ainsi, pour valoriser les corps de ferme, maintenir une activité agricole rentable et permettre aux propriétaires ou aux exploitants de diversifier leur économie, mais aussi pour accueillir une population nouvelle, il convient de prendre en compte les caractéristiques de ces fermes, afin de donner des outils méthodologiques aux porteurs de projets.

Ces cahiers de recommandations architecturales et réglementaires pour la reconversion des corps de ferme remarquables s'adressent aussi bien aux

propriétaires qu'aux exploitants, aux habitants et aux élus. Il ne s'agit pas de contraindre mais bien d'accompagner et de proposer des solutions pour pérenniser la richesse de ces architectures qui portent largement une part de l'identité du territoire du Parc.

Cette étude se compose de quatre cahiers : 1/ Connaître et reconnaître (mise en évidence des fermes observées), 2/ Entretenir et restaurer, 3/ Adapter et reconvertir (centré sur les adaptations possibles, la prise en compte des énergies renouvelables et des économies d'énergie ou les transformations avec changement d'affectation en fonction du type de bâtiment), 4/ Protéger et reconvertir, la règle d'urbanisme (pour savoir dans quel cadre réglementaire les transformations peuvent se faire).

Ce premier cahier s'attache à distinguer les éléments bâtis caractéristiques des fermes, même s'ils ont sans cesse été remaniés au fil des siècles. Il a été nourri par l'analyse de trente cinq corps de ferme remarquables de l'Oise et du Val d'Oise. Le mot remarquable est ici employé pour désigner un ensemble, une

identité, plutôt qu'une qualité architecturale majeure.

Les différents relevés, entretiens, photos, croquis, analyses historiques de chaque exploitation ont permis de mettre à jour des caractéristiques générales, ainsi que quatre grands types composant le paysage du territoire du Parc. Ces derniers correspondent à des périodes de construction identifiées et servent à faciliter la reconnaissance d'une ferme. Il s'agit des fermes monastiques construites à partir du XII^e siècle, des fermes domaniales datant du XV^e siècle, de celles dites traditionnelles qui avaient court au XVII^e siècle et des exploitations de l'ère industrielle.

I. Caractéristiques générales

I.1. Caractéristiques urbaines et paysagères

Les corps de ferme du territoire du Parc sont un facteur identitaire majeur pour les communes. La classification proposée correspond aux grandes périodes de l'agriculture et de ses évolutions.

Usages

Les fermes servent à l'exploitation agricole. Par conséquent, leur taille dépend des surfaces exploitées (qu'elles soient céréalières ou d'élevage). Dans les usages les plus courants, on retrouve : un

Bâtiments avec peu d'ouvertures, ferme de Rhuis, Rhuis



Portail, ferme de Fourcheret, Fontaine-Chaalis



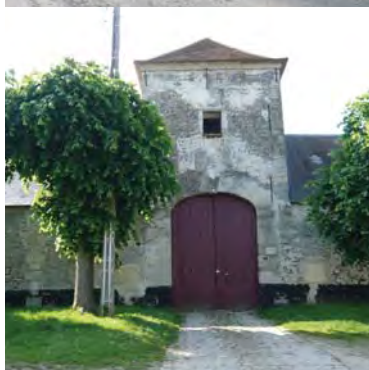
Mur de clôture, ferme de Montmartre, Barbery



8



Porche dans œuvre, ferme de Mareil, Mareil-en-France



Porche dans œuvre, ferme de Balagny-sur-Aunette, Chamant



Portail, ferme du Courtillet, Vineuil-Saint-Firmin

porche d'entrée, le logis, des étables, des écuries, un pigeonnier, des bâtiments de stockage comme la grange, une chartrie, le tout accompagné d'un jardin avec potager, parfois un verger.

Situation

La situation des fermes, qu'elles soient situées en plaine ou à l'intérieur des bourgs, n'influence pas leur organisation ou leur taille. Les corps de ferme se sont constitués de manière progressive. Les bâtiments, généralement organisés en L, étaient dispersés sur la parcelle sans continuité d'un front bâti. Ce sont donc les extensions successives et le comblement des vides qui ont fabriqué une continuité de l'alignement sur rue et la limite sépa-

ration entre les domaines publics et privés pour former une cour centrale. Le traitement presque aveugle sur rue correspond à un aspect défensif, géographique (se protéger des vents forts), mais marque aussi la propriété privée. Il s'en dégage une image très minérale, semblable à un bloc de pierre. Ces fermes se situent assez fréquemment à proximité d'une église ou d'un château.

Les murs de clôture

Ils sont constitués de murs pleins en maçonnerie de moellons ou enduits dans la continuité de la façade. Dans la majorité des exemples étudiés, ils mesurent de 1.85 à 4 m de haut et se positionnent en alignement sur la rue. Dans les centres-

bourgs, ils affirment la continuité du bâti et maintiennent l'alignement. Ils délimitent aussi le jardin/verger/potager.

Traitement de l'entrée

Le positionnement de l'entrée n'est pas lié à une orientation particulière puisque l'on trouve tous les cas de figure. Il existe trois types d'entrée : les passages à travers un bâtiment comme les porches dans œuvre, les porches hors-œuvre et les portails. Dans le premier et le second cas, le traitement dans œuvre ou hors-

œuvre magnifie la façade. Le porche ainsi traité met l'accent sur la symétrie du traitement architectural et de l'accompagnement paysager. Il domine le reste des bâtiments et sert aussi de pigeonnier. Le portail d'entrée possède deux portes pour assurer le passage des piétons et des charrettes. Dans le dernier cas, il s'agit d'un portail à deux vantaux parfois couvert d'un toit. L'entrée est aussi balisée par des chasses-roues qui protègent les angles de murs. Dans bien des cas, le porche apparaît comme l'élément im-

portant et structurant de l'exploitation.

Implantation du bâti

Les bâtiments se prolongeant les uns les autres en limites séparatives ont formé une cour, voire deux dans le cas de grandes exploitations. Ainsi, les fermes actuelles présentent une cour carrée ou rectangulaire, plus rarement en forme de triangle. Ces cours possèdent des surfaces variant de 400 m² à 3700 m². Leur traitement est minéral ou accompagné de surfaces centrales plantées, qui, dans

Cour minérale et écuries, ferme de Chamicy, Rully



Cour carrée plantée, ferme de Balagny-sur-Aunette, Chamant



Cour engazonnée, ferme de La Borde, Raray



Grange et logis du gardien, ferme de Beaulieu-le-Vieux, Baron



Mare, ferme Darras, Villers-Saint-Frambourg



Jardin, ferme Darras, Villers-Saint-Frambourg

ce cas, sont généralement engazonnées. Un pavage en périphérie, parfois large, permet un accès aisé aux différents locaux. Le dessin des pavés en grès guide l'eau vers une mare ou des systèmes d'évacuation souterrains. Les déchêts de l'exploitation (purin, fumier...) étaient généralement stockés au centre de la cour. Le logis, à un étage, domine les bâtiments agricoles et se situe près du porche avec une implantation majoritairement Nord / Nord-Ouest sur rue. Son traitement architectural le distingue des autres bâtiments par des ouvertures qui se superposent et des éléments constructifs tels que des corniches, linteaux, encadrements de baies... La hauteur des murs gouttereaux oscille entre 4 m 40 et 12 m.

Le dessin des façades des étables et des écuries est très sobre. Les volumes sont bas avec des hauteurs de murs gouttereaux allant de 2,40 à 7,10 m et 2,50 à 12 m pour les écuries. La grange, isolée du reste des bâtiments à l'origine, et notamment du logis, s'intègre désormais au reste des éléments construits. Ses murs gouttereaux s'élèvent de 3,10 à 8,60 m. Son volume est monumental pour les fermes monastiques avec de grandes hauteurs de faîtière et des pans de toiture proche du sol.

Accompagnement paysager

Mares, puits, pèdiluves, abreuvoirs, et fontaines sont disposés de manière fonctionnelle, afin de conserver et d'utiliser

une ressource naturelle indispensable, aussi bien pour les animaux que comme réserves d'eau en cas d'incendie, ou pour l'arrosage du potager.

Les haies et murets de moellons

Les haies et les murets délimitent des espaces au sein de la parcelle comme un jardin devant le logis ou une mare. Ils servaient par ailleurs à attacher les animaux comme en témoignent certains anneaux.

1.2. Caractéristiques architecturales

Matériaux de construction

La majorité des bâtiments des fermes est construite en moellons avec quelques appareillages en calcaire et notamment en pierre de Saint-Maximin, de Saint-Leu ou de Bonneuil. On observe aussi parfois du grès.

Maçonnerie en pierres de taille

L'appareillage des logis ou des granges, voire de certains bâtiments d'élevage, est constitué de pierres de taille et de moellons, en calcaire pour les fermes situées au Nord et Sud-Ouest du Parc ou en grès pour celles situées au Sud-Est de Senlis. Ces pierres de taille se rencontrent sur tous les bâtiments agricoles du territoire dans la réalisation de harpes et de chaînes d'angle, avec appareillage en besace et aussi dans les contreforts, les sablières, les ouvrages de structure mettant en œuvre ses qualités de résistance : soubassements, socles de piles en bois, piliers et appuis de charpente dans le mur. À l'origine, les murs en moellons étaient souvent enduits. Plus marginalement, on trouve également l'utilisation de la pierre de taille dans la réalisation de plafonds voûtés (comme à la ferme du Prieuré Sainte-Geneviève à Borest). Les linteaux sont généralement en pierre surmontés d'un arc de décharge qui a pour fonction de déporter les charges du mur sur les côtés, évitant ainsi de fragiliser le linteau.

Moellons de remplissage

Des morceaux de tuiles ou de briques cassées s'insèrent bien souvent dans l'appareillage de certaines constructions pour caler les éléments de la maçonnerie. Un enduit était destiné à recouvrir les moellons de remplissage, matériaux souvent gélifs ou résistants mal aux intempéries.

Maçonnerie de briques

Une grande partie des fermes bâties après le XVIII^e siècle présente des parties de maçonnerie en briques, d'autant plus si la localisation est proche d'une briquetterie, comme celles de Barbéry ou d'Ermenonville. Ces terres cuites peuvent indiquer des réparations, des surélévations ou des extensions. Plus légère que la pierre, la brique demande des épaisseurs de

maçonnerie moindres. Elle peut se poser en boutisse ou en panneresse, c'est-à-dire que la grande face ou la petite face de la brique forme un parement. Elle présente aussi des qualités décoratives et techniques qui permettent de la laisser à nu.

Planchers

La majorité des planchers est constituée de bois, parfois avec des solives métalliques et des remplissages en briques ou tuiles. La particularité des planchers des bâtiments annexes du territoire du Parc réside dans l'emploi de troncs d'arbres, comme ceux des robiniers, avec un remplissage en paille, ballots, ou branchages de châtaigniers.

Toiture

Sur la grande majorité du territoire, les toits sont à deux versants avec une pente comprise entre 35 et 50°. Plus marginalement, certains logis ou granges laissent apparaître des toits à quatre pans ou à croupe. Les toitures en pointes de diamant ou coniques s'affichent sur des éléments exceptionnels tels que des tourelles, colombiers... La diversité des matériaux de couverture s'exprime sur tout le territoire : tuiles de terre cuite (mécaniques ou plates), ardoises et tôle ondulée. Dans tous les cas, la couverture est portée par une charpente, le plus souvent en bois, rarement en métal. Le dessin des fermes de la charpente connaît quelques variations suivant les portées et hauteurs de murs. Certains poinçons et contrefiches rappellent le dessin des épis de blé.

Les tuiles plates

Elles doivent être disposées sur une pente maximum de 45°. Rectangulaire, cette tuile dispose d'un ergot d'accrochage. Chaque tuile recouvre au 2/3 la tuile d'aval. Le faîtage est réalisé à l'aide de tuiles faîtières sans emboîtement, scellées au mortier de chaux ou de plâtre.

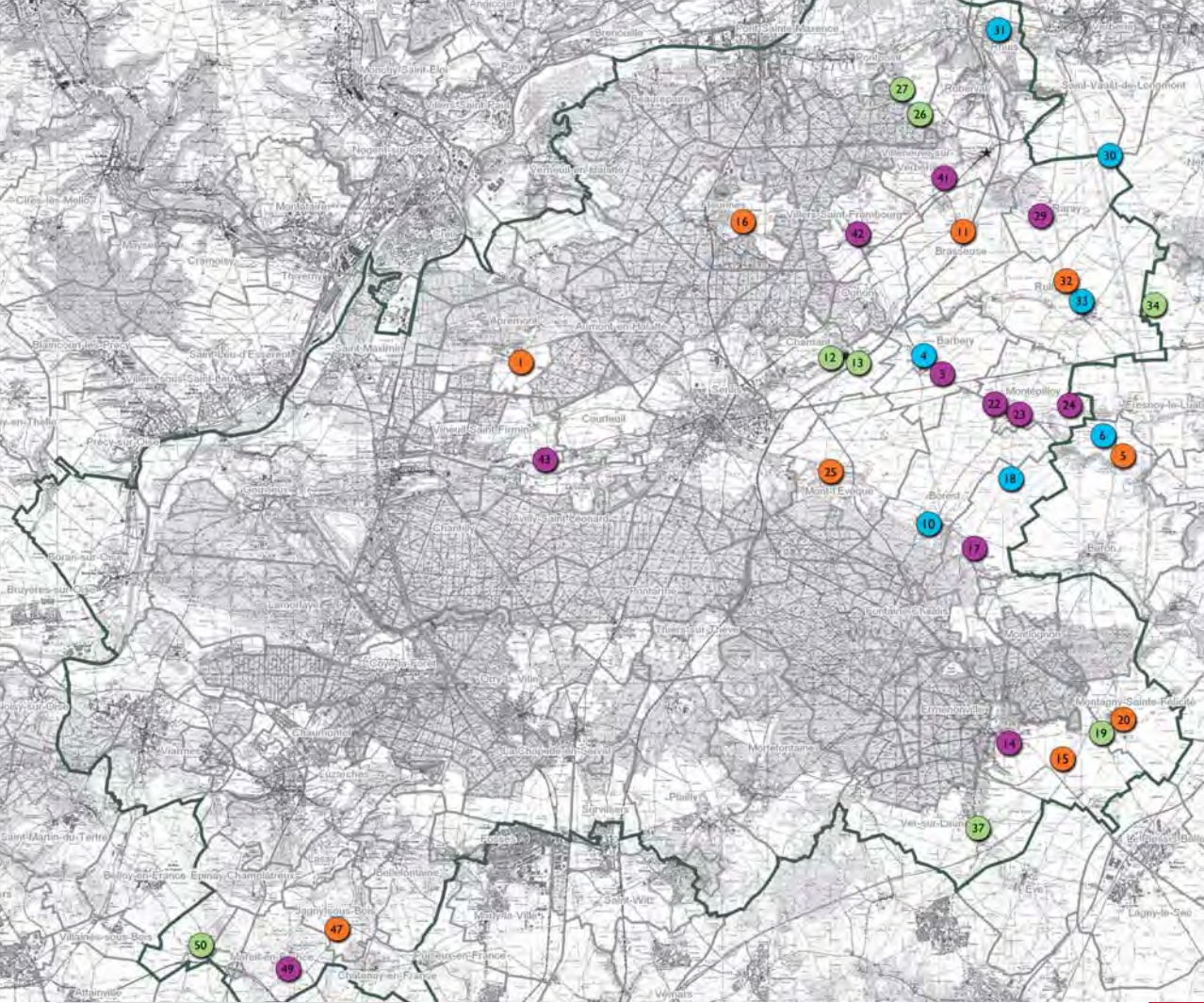
Les ardoises

De couleur grise, parfois noire, avec des nuances allant du bleu au noir, l'ardoise réclame une pente à 45° et suppose un poids moyen de 40 kg au m². La fixation des ardoises se fait à l'aide de clous forgés, ou depuis le XX^e siècle, de crochets.

Moellons de calcaire, ferme de Chaalis,
Rully



Tuiles faîtières, ferme de Balagny-sur-Aunette
Chamant



Époques de construction

- FERMES MONASTIQUES
XII^e, XIII^e et XIV^e siècles
- FERMES DOMANIALES
XV^e et XVI^e siècles
- FERMES TRADITIONNELLES
XVII^e et XVIII^e siècles
- EXPLOITATIONS DE L'ÈRE INDUSTRIELLE
XIX^e et XX^e siècles

2. Typologie des corps de ferme

La sélection des trente cinq corps de ferme étudiés présente des périodes de construction allant de l'époque médiévale au XX^e siècle. Leur localisation est majoritairement située en site urbain ($\frac{3}{4}$ dans les bourgs et $\frac{1}{4}$ isolées en plaine). Ces exploitations sont généralement tournées vers la polyculture bien que quelques-unes pratiquent l'élevage ou la pension pour chevaux.

Chaque ferme a donné lieu à une analyse systématique approfondie, suivant les différents critères de la localisation géographique, de la forme du bâti, des matériaux de construction (maçonnerie, couverture...), de la date de construction, des usages. Au regard des éléments étudiés, les styles rencontrés reflètent l'histoire agricole mais aussi la politique

et les microcosmes sociaux du Sud de l'Oise et de l'Est du Val d'Oise. Quatre types ont été définis pour une meilleure appréhension des grandes caractéristiques distinctives :

- les fermes monastiques construites à partir du XII^e siècle,
 - les fermes domaniales datant du XV^e siècle,
 - celles dites traditionnelles qui avaient cours au XVII^e siècle,
 - les exploitations de l'ère industrielle.
- Chaque type est présenté suivant ses caractéristiques générales et ses usages, ses caractéristiques urbaines, ses accompagnements paysagers, puis par type de bâtiment (logis, étables/écuries, granges, et autres usages...).



12 2.1. Les fermes monastiques

Les fermes monastiques sont des fermes céréalières de grande taille construites à partir du XII^e siècle par de grandes abbayes parisiennes ou locales, pour exploiter les terres et collecter le cens (redevance fixe que le possesseur d'une terre payait au seigneur du fief).

Elles se composent généralement d'un corps de logis, d'une écurie, d'une bergerie, d'une étable, d'une porcherie, d'une remise, d'un pigeonnier ou d'un colombier, et d'une grange. Cette dernière évolue suivant trois typologies : la grange à une nef, la grange à une nef avec un bas-côté et la grange à une nef avec deux bas-côtés.

Le logis et la grange sont de bonne qualité architecturale et constructive, comparativement aux autres bâtiments parfois

de facture plus modeste.

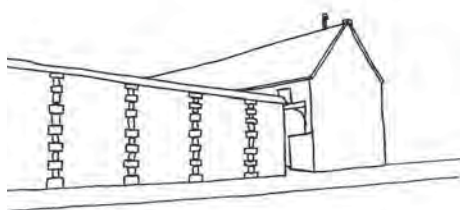
Caractéristiques urbaines et architecturales

La situation de ces fermes, en plaine, à la croisée de chemins commerçants, explique leurs installations en dehors d'un bourg. Souvent, c'est le bourg qui se développe à proximité et rejoint la ferme (cas de la ferme de Montmartre ou celle du Prieuré Sainte-Geneviève). La ferme monastique est positionnée de manière stratégique.

Parfois, la ferme est restée à l'écart de l'urbanisation du village, comme pour la ferme de Fourcheret. Le parcellaire est de forme plutôt carrée, l'implantation des bâtiments ne présente pas de symétrie en plan.

L'entrée de la ferme se situe généralement près du logis et face à la grange. Cette dernière, orientée Nord-Ouest / Sud-Est, domine une cour aux dimensions importantes. Cette entrée est marquée par une porterie intégrée à un mur d'enceinte de 1m 85 à 4 mètres de hauteur. La porterie peut être composée de deux entrées distinctes, l'une piétonnière, l'autre charrettière, ou être de type guichet.

La ferme monastique est entièrement fermée sur la rue et présente des éléments de fortification. Postérieure aux premières campagnes de construction de la ferme, cette fortification tardive correspond bien souvent aux périodes de troubles engendrées par la guerre de 100 ans et les suivantes (guerres de reli-



①



②

gion...). En effet, ces dernières affectent aussi bien les monastères que les fermes, entraînant leur fortification au XIV^e siècle, dans le but de protéger les récoltes et les habitants des bourgs alentours. L'ensemble des bâtiments agricoles, ainsi que le logis (généralement fermé sur rue) et les différents espaces extérieurs nécessaires à la vie quotidienne de la ferme se développent dans cette enceinte.

À proximité directe, on retrouve souvent des édifices religieux : chapelle, église. Les façades possèdent peu de baies, les ouvertures sont petites, comme des meurtrières, rectangulaires et dissymétriques, s'implantant parfois sous les gouttières. Par ailleurs, les murs sont traités de manière défensive, comme en témoignent certaines tourelles d'angle.

Accompagnement paysager

Plusieurs espaces extérieurs s'organisent au sein de l'enceinte de la ferme monastique.

Cour

De dimensions imposantes, la cour, pouvant atteindre des surfaces de 1500 à

3000 m², est minérale et comprend parfois des espaces engazonnés.

Un pavage en périphérie des bâtiments et au droit des entrées, composé de pavés carrés en grès, souligne la cour. Des chasse-routes majoritairement en grès, marquent l'entrée. C'est aussi dans la cour que se situent le puits, le pédiluve ou la mare.

Verger et potager

Séparés de la cour par des bâtiments, le verger et le potager, anciennement utilisés pour la récolte, restent des espaces importants au cœur de la ferme monastique.

Jardin

Le jardin d'agrément, lorsqu'il existe, se situe généralement derrière le logis.

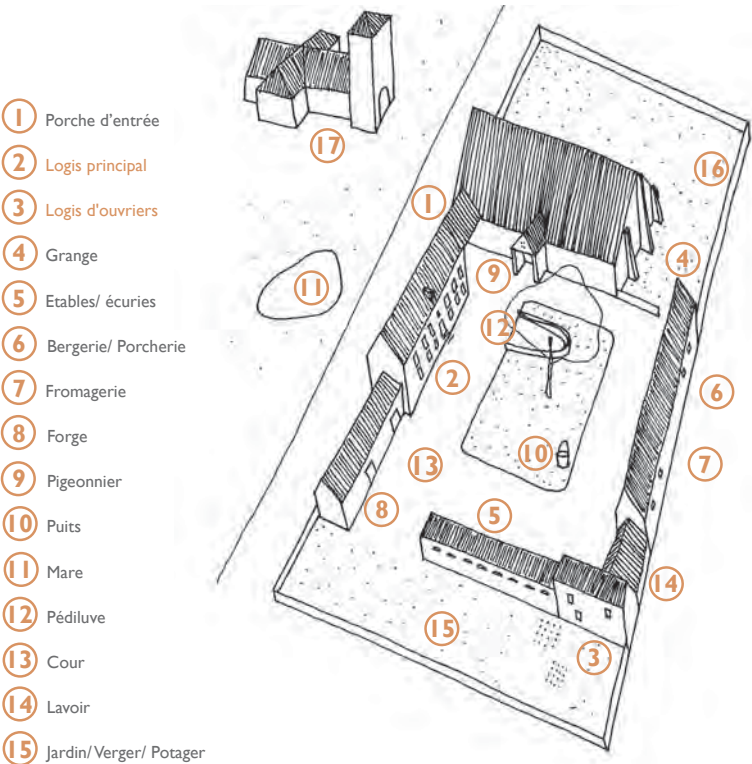
Gestion de l'eau

Présente dans toutes les fermes, cette ressource naturelle est stockée de différentes manières : puits, pédiluve, abreuvoir... La récupération de l'eau de pluie est un élément essentiel à la vie de la ferme.

Plan de situation, la ferme de Fourcheret, Fontaine-Chaalis



Ferme de Fourcheret, Fontaine-Chaalis



- 1 Porche d'entrée
- 2 Logis principal
- 3 Logis d'ouvriers
- 4 Grange
- 5 Etables/ écuries
- 6 Bergerie/ Porcherie
- 7 Fromagerie
- 8 Forge
- 9 Pigeonnier
- 10 Puits
- 11 Mare
- 12 Pédiluve
- 13 Cour
- 14 Lavoir
- 15 Jardin/ Verger/ Potager
- 16 Pâtures
- 17 Eglise





Fenêtre du logis géminée avec motifs trilobés, ferme du Prieuré Sainte-Geneviève, Borest

Le Logis

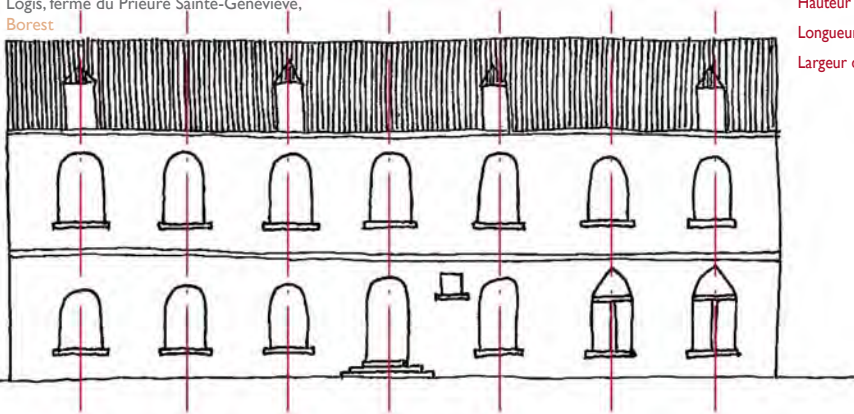
Remarquable par les motifs qui l'ornent et marquant son époque de construction, le logis d'origine porte souvent la trace d'extensions appartenant à des campagnes de travaux postérieures. Dans la cour, il domine tous les autres bâtiments hormis la grange. Quelques marches mènent à l'entrée, surélevée du sol. Le bas du bâtiment laisse apparaître un sous-sol. La toiture à deux pans, couverte de petites tuiles plates, est ouverte par des lucarnes qui s'alignent à la gouttière. La sablière est en pierre et se prolonge parfois sur les pignons. Les ouvertures portent les plus

beaux motifs. Ils répondent à une logique de symétrie dans leur superposition. Les encadrements de pierres de taille sont prolongés d'un appui de pierre en saillie. Une corniche moulurée, à mi-hauteur, marque le niveau du plancher du 1^{er} étage. Celle-ci continue sur les contreforts lorsqu'ils existent. Certaines fermes disposent de surcroît d'un logis de gardien de facture plus modeste.



Logis, ferme du Prieuré Sainte-Geneviève, Borest

Hauteur des murs gouttereaux : 6.30 à 10.10 m
Longueur du bâti : 18 à 30 m
Largeur du bâti : 8 à 10 m



Façade-type du logis monastique

Les bâtiments d'élevage

Construits plus tardivement, ils relient les bâtiments préexistants. Fortement remaniés, leur construction se développe au fur et à mesure des besoins de l'exploitation et conduit la grange à devenir un bâtiment mono-fonctionnel avec l'apparition de ces bâtiments consacrés aux animaux.

On n'observe pas de logique d'organisation dans les ouvertures. Leur forme est généralement rectangulaire et la structure est composée d'un linteau de bois ou d'un arc surbaissé en pierre. D'un point de vue fonctionnel, les ouvertures

ne sont pas superposées afin de permettre l'installation d'échelle desservant les combles.

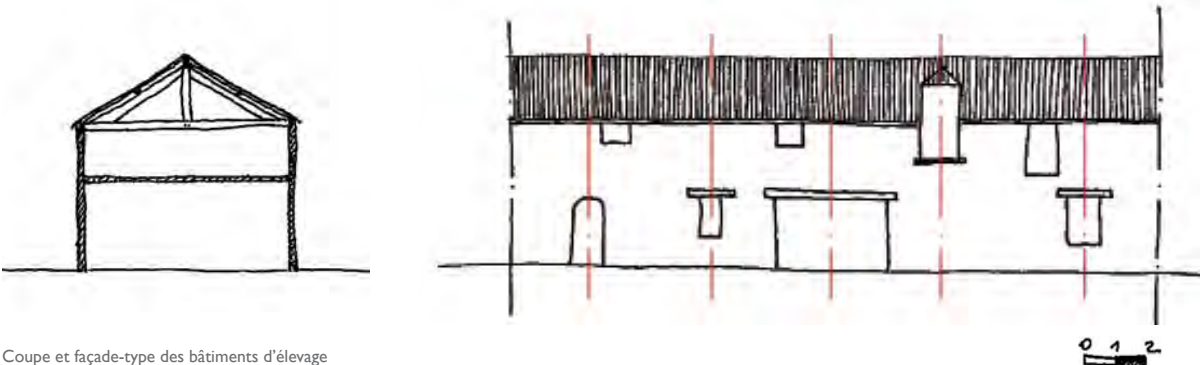
On retrouve quatre types d'ouvertures caractéristiques :

- la lucarne en bâtière ou à capucine prenant appui sous la ligne de gouttière,
- les petites ouvertures rectangulaires sous la gouttière,
- la porte piétonnière et/ou charretière,
- les fenêtres intermédiaires qui, assez larges, permettent le stockage du foin.

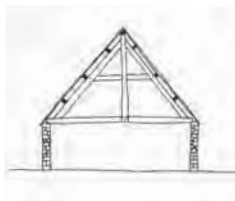


Bâtiments d'élevage, ferme du Prieuré Sainte-Geneviève, Borest

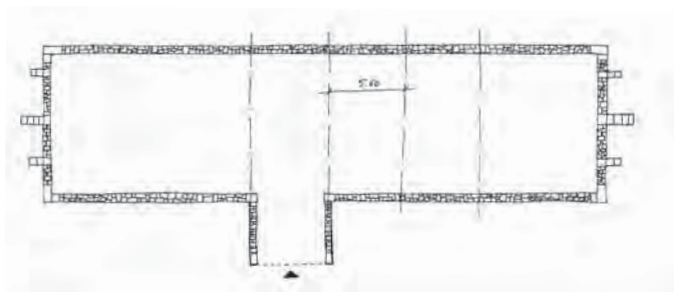
Hauteur des murs gouttereaux : 2 à 4.6 m
Longueur du bâti : 10 à 42 m
Largeur du bâti : 5.50 à 10 m



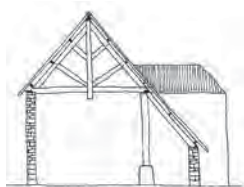
Coupe et façade-type des bâtiments d'élevage



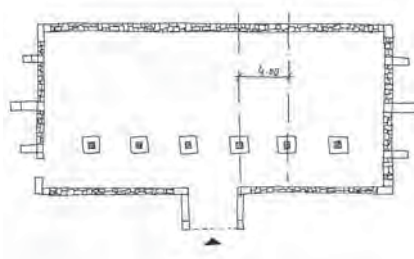
Hauteur murs gouttereaux : environ 3 à 5,50 m
 Hauteur sous faîtage : environ 15 m
 Longueur : environ 45 m
 Largeur : environ 13 m
 Travée : de 4 à 5 m



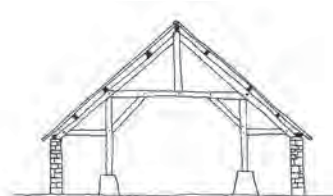
0 4 8



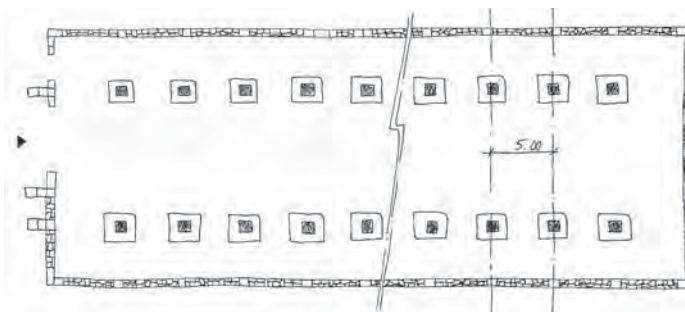
Hauteur murs gouttereaux : environ 3,10 à 4,5 m
 Hauteur sous faîtage : environ 13,5 m
 Longueur : environ 28 à 40 m
 Largeur : environ 14 m
 Travée : à partir de 4 m



0 4 8



Hauteur murs gouttereaux : environ 3 à 5,50 m
 Hauteur sous faîtage : environ 11 à 15 m
 Longueur : environ 30 à 60 m
 Largeur : environ 18 à 20 m
 Travée : de 4 à 5 m



0 4 8

La grange

Au sein de la ferme monastique, la grange tient une place particulière. Par ses volumes, son traitement architectural et son positionnement à l'écart du bâti,

elle est monumentalisée. Cette théâtralisation s'exprime au moyen d'un porche hors-œuvre, d'un pigeonnier, de contreforts, de motifs décoratifs.

On observe trois types de granges : celles à une nef, celles à une nef avec un bas-côté et celles à une nef avec deux bas-côtés.



Grange, ferme de Chaalis,
Rully

La grange à une nef

De largeur moins importante, la charpente de la grange à une nef repose directement sur les murs gouttereaux sans contreforts. L'ouverture principale se fait sur la partie latérale de la grange, guidée par les travées. Un porche en avancée, parfois surmonté d'un pigeonnier, marque l'entrée. La grange n'est plus isolée

des autres bâtiments agricoles. Il n'y a qu'un seul porche latéral et pas de portes sur les pignons. On observe des arcs en anse de panier dans le traitement des portes principales des granges.



Porche avec pigeonnier, ferme de Beaulieu-le-Vieux,
Baron

La grange à une nef avec un bas-côté

Bien que marginale parmi les trente cinq fermes étudiées, la grange monastique n'en constitue pas moins un type. La structure de la grange monastique laisse apparaître une nef centrale flanquée d'un bas-côté. Les deux murs gouttereaux sont dissymétriques. Ils ne jouent pas le même rôle structurel. Le mur latéral, orienté Sud-Ouest, porte la charpente, tandis que le second, exposé au Nord-Est, très bas, compose le bas-côté. L'entrée principale est placée latéralement sous un porche hors-œuvre parfois surmonté d'un pigeonnier. Une ouverture piétonnière prend place sur

le pignon dans l'alignement de la travée secondaire. Cet espace permet un accès à l'ensemble du volume de la grange. Les motifs décoratifs sont sobres. La sablière se prolonge sur les pignons ; les piliers qui marquent l'entrée présentent un chapiteau et un socle esquissés.



Grange monumentale à deux bas côtés,
ferme de Fourcheret,
Fontaine-Chaalis

La grange à une nef avec deux bas-côtés

Destinée au stockage et au battage du blé, la grange à deux bas-côtés a initialement été construite dans le but de stocker le revenu du cens monastique. Construite par les représentants d'une communauté ecclésiastique, ses caractéristiques architecturale et constructive s'inspirent des églises et couvents du Moyen-Âge, ce qui a conduit à baptiser leur modèle de sous-architecture monastique. La structure en bois et pierres de taille est soulignée sur les pignons par des ouvertures en arcs brisés, des chaînes d'angles et harpes avec appareillage en besace et des contreforts. Latéralement, les murs gouttereaux, très bas par rapport à la hauteur sous faitage, caractérisent la construction. De dimensions exceptionnelles, jusqu'à 20 mètres

de large pour 60 mètres de long, la grange dimière possède une structure composée d'une nef centrale et de deux bas-côtés. La nef est ouverte en pignon par une porterie comprenant porte charretière et porte piétonnière. En prolongement des bas-côtés, il peut aussi y avoir une ouverture piétonnière sur le pignon. Entre les contreforts latéraux peuvent être aménagés des petits bâtiments accueillant des fonctions agricoles annexes. Les granges dimières révèlent la trace d'un système défensif (mâchicoulis, peu d'ouvertures...). Dans certains cas, (les fermes de Montmartre ou de Saint-Nicolas à Barbery) l'ouverture principale se fait par un porche hors-œuvre situé généralement sur le mur latéral Sud-Ouest.

18 2.2. Les fermes domaniales

Construites à partir du XV^e siècle, les fermes domaniales ou seigneuriales prennent parfois place auprès de vestiges antérieurs. Elles se composent d'un logis, d'une grange, d'écuries, d'étables, d'une chartrie, d'une forge, d'un four et d'espaces de stockage. On note, dans plusieurs exemples, la proximité d'une serre et / ou d'une orangerie. On observe deux types d'organisation de ces fermes. Dans le premier cas, le logis se trouve proche de l'entrée et de la grange. Dans le second cas, le logis se trouve face à l'entrée, la grange a disparu au profit d'espaces de stockage à l'étage des bâtiments agricoles. La chartrie prend alors place à proximité du logis.

Caractéristiques urbaines et architecturales

Ces fermes étaient rattachées à une seigneurie. Le porche d'entrée est monumentalisé par son traitement architectural. Elles possèdent, de façon systématique, un colombier. Celui-ci est indépendant ou surmonte le porche (colombier-porche). On trouve parfois des éléments de surveillance comme une tourelle de garde.

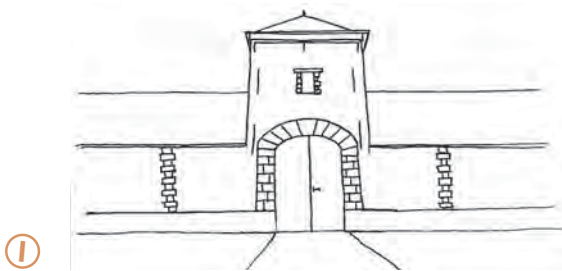
Le parcellaire est de forme carrée ou rectangulaire.

Les fermes seigneuriales se situent en centre-bourg, à proximité du château. Dans le cas d'une « borde » seigneuriale

(partie des terres seigneuriales mises en fermage), la ferme peut, exceptionnellement, être isolée. Dans tous les cas, le dessin d'ensemble du plan de la ferme s'inscrit dans une recherche d'une symétrie et un ordonnancement architectural affirmé qui contraste avec l'organisation du village qui s'est développé, par la suite, autour de la ferme et du château.

Les demeures domaniales ou seigneuriales sont mises en valeur par leur décoration.

Accolées à de grandes propriétés foncières, elles représentent, par les surfaces qu'elles occupent, un enjeu important pour l'avenir des bourgs et des villages auxquels elles appartiennent.



Mur de clôture

Les murs de clôture ou haies se développent sur l'ensemble du domaine. Relativement hauts, de 2.30 m jusqu'à 5 mètres, ils affirment l'autorité seigneuriale sur le territoire, et peuvent être flanqués de tourelles d'angle. Des haies végétales jouent aussi le rôle de clôtures : basses, elles marquent la délimitation des champs.

Accompagnement paysager

Cour

Minérale ou plantée, elle est de dimensions importantes : de 1800 à 3000 m². Parfois, on observe deux cours.

Pavage

Il guide les eaux pluviales à travers la cour. Le pavage se situe en périphérie des bâtiments et en face des entrées. Des chasse-roues ou piles marquent

l'entrée du domaine.

Verger et potager

Clos de murs et situés au fond de la parcelle, ils sont en retrait de la voie de desserte.

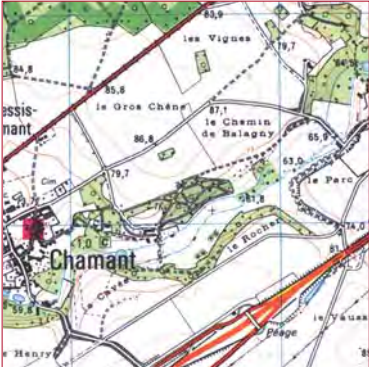
Jardin

Clos de murs, il est situé derrière le logis.

Gestion de l'eau

L'accès à l'eau au sein de la ferme seigneuriale s'effectue par un puits. Il est présent dans toutes les fermes. Les fermes seigneuriales d'élevage possèdent des systèmes de récupération des eaux de pluie ou d'infiltration comme la mare ou l'abreuvoir. Ils prennent place généralement dans la cour, à proximité des bâtiments d'élevage.

Ferme de Balagny-sur-Aunette, Chamant



Ferme de Balagny-sur-Aunette, Chamant

- 1 Porche d'entrée
- 2 Logis principal
- 3 Logis d'ouvriers
- 4 Étables
- 5 Écuries
- 6 Bergerie
- 7 Fromagerie
- 8 Colombier / pigeonnier
- 9 Forge
- 10 Chartrie
- 11 Puits
- 12 Mare
- 13 Cour
- 14 Jardin / Verger / Potager
- 15 Château



2



8

20

Le logis

Le corps de logis est magnifié et traité avec monumentalité. Des éléments décoratifs tels que fronton, corniche moulurée, horloge, bancs, viennent renforcer la mise en valeur du bâtiment.

On observe également une recherche de symétrie dans les percements avec des ouvertures rectangulaires, de dimensions importantes. Les encadrements de ces ouvertures sont généralement en pierre de taille.

La porte est centrée dans l'axe de la façade et surmontée d'une imposte. Les garde-corps sont traités en fer forgé.

Régulièrement, une ou plusieurs lucar-

nes s'inscrivent en toiture.

Une petite véranda prend place en façade, au rez-de-chaussée, évoquant les bow-windows. De forme semi-hexagonale, elle porte sur chacun de ses pans une baie s'harmonisant avec les autres fenêtres. Cette avancée est coiffée d'une corniche moulurée.

Les matériaux de construction sont diversifiés en fonction de l'époque de construction et du secteur. Le gros-œuvre est toujours réalisé en moellons de calcaire ou de grès et enduit. Le soubassement est traité en pierres de taille et parfois enduit.

Le logis est souvent mis en valeur par le traitement de sa toiture en croupe, couverte en ardoise ou terre cuite.

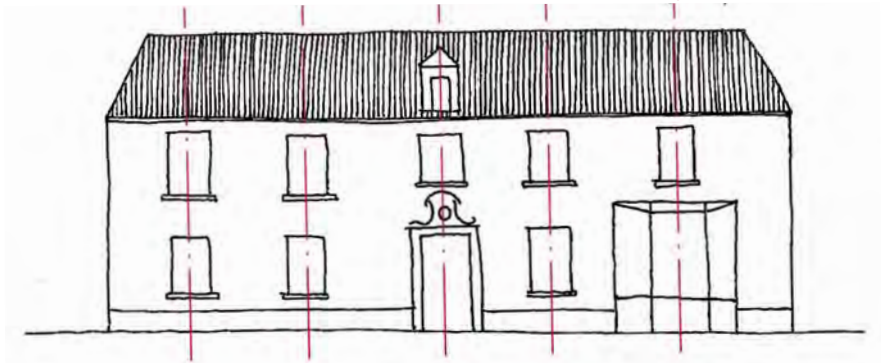
Des couvertures plus sophistiquées, en pointe de diamant ou coniques, s'affichent sur certains éléments saillant comme les tourelles.

Certains motifs apparaissent, comme l'horloge surmontant la porte d'entrée, le cadran solaire, les escaliers monumentaux du logis s'élevant par rapport au sol de la cour ou la gravure de dates sur les pierres.



Logis de la ferme du Domaine, Ermenonville

Hauteur des murs gouttereaux : 4 à 9 m
Longueur du bâti : 14 à 26 m
Largeur du bâti : 6.5 à 9 m



Façade-type du logis des fermes domaniales



La grange

Contrairement au logis, le traitement des bâtiments agricoles s'effectue avec sobriété. La grange de la ferme domaniale est simple. Son importance diminue au profit de l'installation et de la systématisation de la chartrie.

La structure de ce bâtiment est réalisée en pierres de taille et moellons, sur laquelle repose la charpente en bois. Dans la grange comme dans les autres bâtiments agricoles, la charpente repose sur des piliers engagés ou directement sur des murs gouttereaux. Cet aménagement de la structure permet à l'entrée de se développer sur la façade latérale. Les portes charretières et portes pié-

tonnières ouvrent sur la cour. Le grand volume offert par la structure de la grange est divisé par un plancher intermédiaire. Ce dernier est souvent réalisé en bois avec bacula.

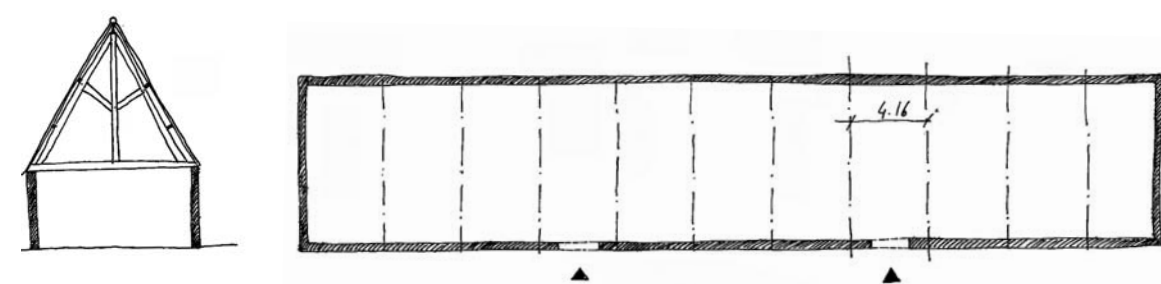
A la surface extérieure des murs, on distingue des abouts de poutres souvent accompagnés d'ancres sophistiquées. Il y a une symétrie dans les percements, et les ouvertures rectangulaires sont de dimensions importantes. Les encadrements sont traités en briques ou en pierre, certains linteaux sont réalisés en bois peint. La toiture peut être scandée par des

lucarnes engagées. Parfois, le bâtiment se greffe à des vestiges plus anciens, présentant des tympans ou des inscriptions datées sur les clés de voûtes.



Grange, ferme de La Borde, Raray

- Hauteur de faitage : 7 à 12 m
- Hauteur des murs gouttereaux : 4 à 7 m
- Longueur du bâti : 20 à 45 m
- Largeur du bâti : 6 à 11 m
- Travée : 4 à 6 m



Coupe et plan-type de la grange domaniale

La chartrie

L'usage de la chartrie se développe avec les fermes domaniales. Elle permet de mettre à l'abri les charrettes tout en conservant un espace de stockage à l'étage supérieur.

La structure de la charpente, en bois, repose sur des piliers de bois ou de pierre qui forment les entrées charretières. Lorsque les piliers sont en bois, ils reposent sur un socle en pierre pour les isoler du sol.

La structure de l'ensemble est réalisée soit en pans de bois avec un matériau de remplissage, soit en maçonnerie de

mœllons et pierres de taille.

Les chartries sont de trois types :

- chartrie à structure bois avec stockage en partie supérieure
- chartrie à structure maçonnée
- chartrie en maçonnerie avec stockage à l'étage et monumentalisation de l'ensemble.

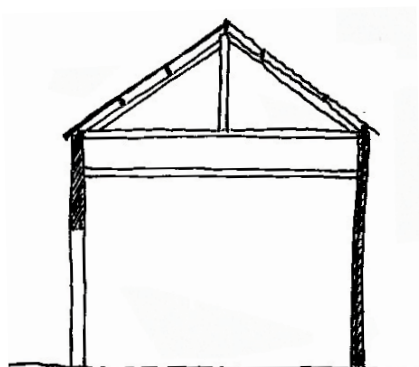


Chartrie, ferme du château de Fontaine,
Fontaine-Chaalis

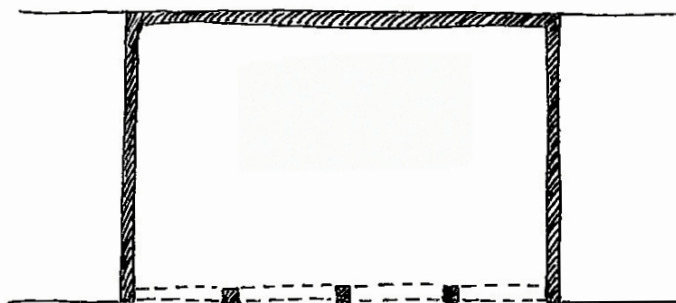
Hauteur des murs gouttereaux : + de 6 m

Longueur du bâti : 10 à 15 m

Largeur du bâti : 6 à 8 m



Coupe et plan-type de la chartrie



0 1 2

Les étables / bergeries

Les bâtiments d'élevage sont réalisés en maçonnerie avec moellons de calcaire ou de grès. Des chaînes d'angle et des harpes avec appareillage en besace sont généralement visibles.

La toiture est à deux pans et la couverture en tuiles de terre cuite.

Les ouvertures sont marquées par des linteaux en bois remplacés au XIX^e par des poutres métalliques. Les ouvertures supérieures se font dans l'alignement des portes du rez-de-chaussée. Ces ouvertures, rectangulaires, sont soit positionnées dans le mur, soit en encuve-

ment, c'est-à-dire engagées sur la ligne de gouttière. Les ouvertures au rez-de-chaussée sont très larges et très basses. Une échelle est parfois aménagée dans le mur afin d'atteindre les ouvertures en partie haute du bâtiment.

Les écuries

Les murs gouttereaux des écuries sont réalisés avec harpes. On note une réelle recherche d'ordonnancement dans les ouvertures en façade des écuries. Ces dernières sont rectangulaires, surmon-

tées d'un linteau bois ou d'un arc surbaissé en pierres de taille.

Les tableaux des portes et fenêtres sont appareillés en pierre. L'encadrement est parfois enduit et peint.

Les ouvertures du rez-de-chaussée sont moins larges que pour les étables. Comme pour le reste des bâtiments agricoles, le niveau supérieur des écuries sert au stockage du fourrage.

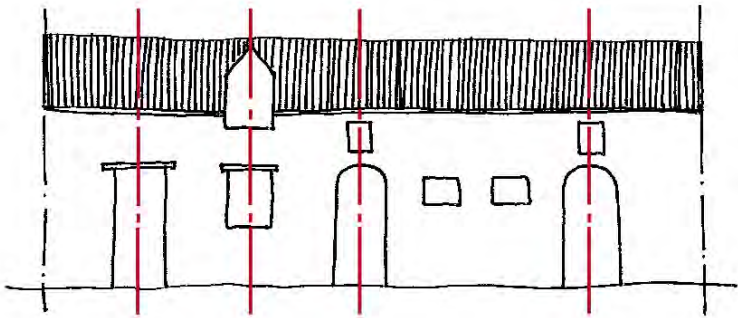


Etables
Hauteur des murs gouttereaux : 4 à 7 m
Longueur du bâti : 10 à 20 m
Largeur du bâti : 6 à 8 m

Bergerie, Ferme de Balagny-sur-Aunette,
Chamant



Ecuries
Hauteur des murs gouttereaux : 4 à 7 m
Longueur du bâti : 10 à 20 m
Largeur du bâti : 6 à 7 m



Façade-type des écuries

24 2.3. Les fermes traditionnelles

Construites à partir du XVII^e siècle, elles présentent des éléments antérieurs épars dont les interstices furent comblés avec le temps. Ce sont de petites fermes de polyculture associées à de l'élevage. Les bâtiments agricoles sont relativement polyvalents. En parallèle, certains usages se développent, donnant lieu à des bâtiments spécifiques comme la laiterie, la fromagerie et la cave situés à proximité du logis. On élève plusieurs types d'animaux pour l'usage spécifique de la ferme.

Caractéristiques urbaines et architecturales

Les fermes traditionnelles sont situées en centre-bourg. Elles témoignent de l'apparition d'un nouveau mode de fermage : les petites propriétés agricoles indépendantes, contrastant avec le passé des grandes propriétés foncières royales et seigneuriales de la région.

Le parcellaire n'est pas stéréotypé, la ferme s'installe dans le bourg selon une logique d'opportunité.

Les bâtiments forment clôture sur la rue. Ils ont tous une hauteur comprise entre 4 m et 7 m.

L'accès à la ferme se situe en retrait de la voirie afin de faciliter les manœuvres

des engins agricoles à l'entrée et à la sortie. Il est aménagé soit dans un angle de la parcelle, soit entre deux bâtiments, soit entre deux murs construits dans la continuité du bâti. Le portail d'entrée n'est pas le seul accès à la ferme : à l'arrière, sur le verger ou le potager, un accès vers une voie secondaire est souvent aménagé.

Ces petites fermes traditionnelles présentent une seule cour, carrée et plutôt de petites dimensions, d'un seul tenant.

Il n'y a pas de modèle d'organisation : les bâtiments sont construits au fur et à mesure, en fonction des besoins de l'exploitation.



Les façades sont, en général, faiblement ouvertes sur l'extérieur sauf le logis.

On ne note pas de logique de symétrie pour les bâtiments de l'exploitation agricole à cour fermée, ni en plan, ni sur les façades : c'est l'aspect pratique et la rationalisation des usages qui prédominent.

La chartrie est un élément à part entière dans la ferme. La grange n'existe plus ; elle est remplacée par des espaces de stockage à l'étage de tous les bâtiments.

Accompagnement paysager

Cour

La cour est un espace de petites dimensions, elle est minérale, variant d'une taille de 500 à 1500 m². Un espace engazonné se développe parfois au centre de la cour ou devant le logis.

L'ensemble des bâtiments agricoles ainsi

que l'habitation donnent sur cette unique cour.

Pavage

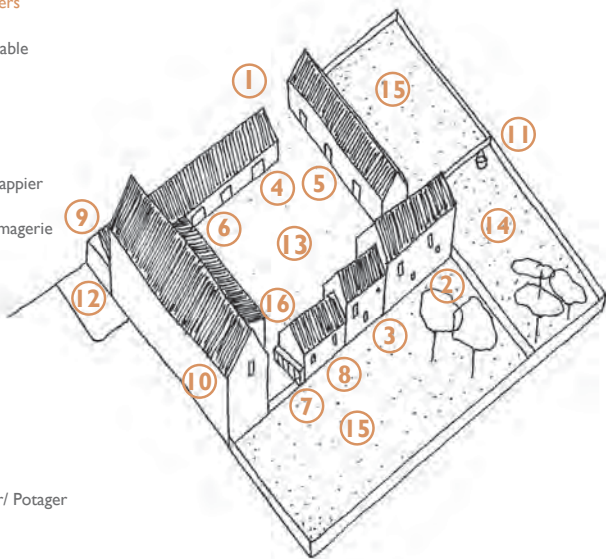
Il se développe en périphérie de l'ensemble des bâtiments ainsi qu'au centre de la cour afin de canaliser l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées.

Verger et potager

Ils sont clos de murs : le passage depuis la cour vers le verger / potager se fait par un accès décalé par rapport à l'entrée principale.

Le potager est souvent séparé de la cour par un mur ouvert d'une porte piétonnière.

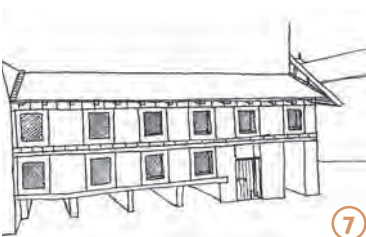
- 1 Porche d'entrée
- 2 Logis principal
- 3 Logis d'ouvriers
- 4 Bouverie / étable
- 5 Bergerie
- 6 Porcherie
- 7 Poulailier / clappier
- 8 Laiterie/ Fromagerie
- 9 Remise
- 10 Stockage
- 11 Puits
- 12 Mare
- 13 Cour
- 14 Jardin/ Verger/ Potager
- 15 Pâtures
- 16 Auvent



Plan de situation, ferme Blot, Montépilloy



Ferme Blot, Montépilloy

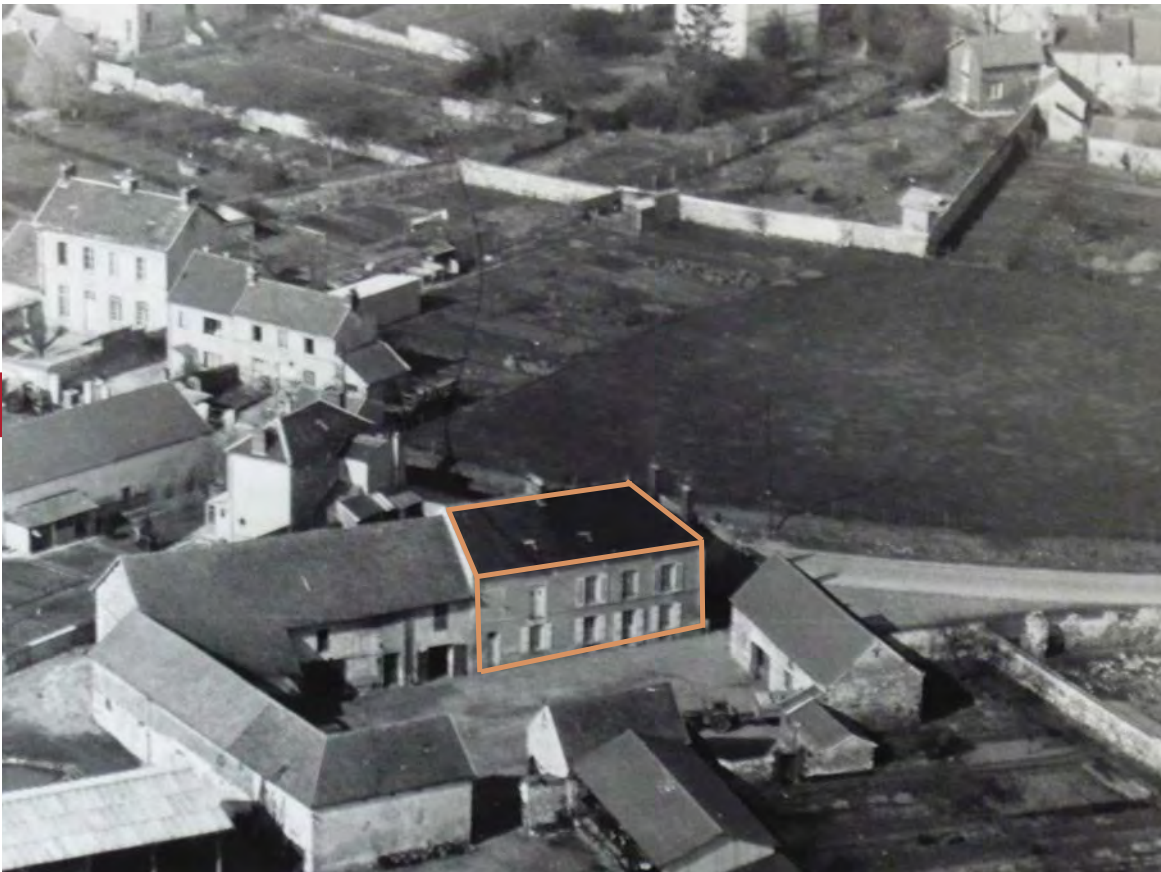


Le logis

Il se positionne près de l'entrée de la ferme. Généralement traversant, il est ouvert sur la rue et sur la cour, ce qui offre à la ferme une identité et une façade au cœur du bourg. Le logis est parfois accompagné d'une extension, dans le prolongement du bâti, destinée aux ouvriers. Un bâtiment agricole vient s'accoler à une partie de la façade. L'appareillage du logis est réalisé en pierres calcaires ou en grès. La sablière est réalisée en pierres de taille.

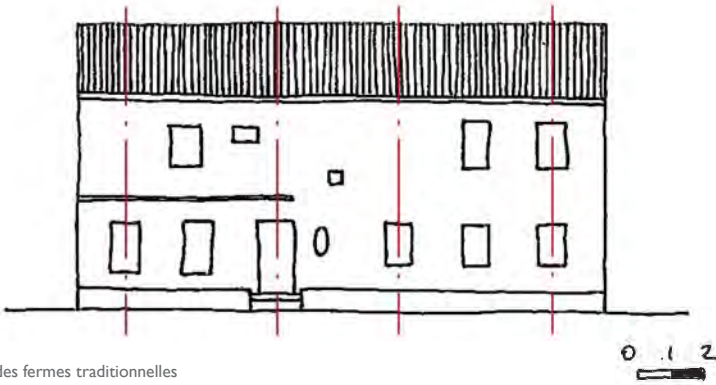
La construction est simplifiée et rationalisée dans sa mise en œuvre. Les percements ne répondent pas à une logique d'ordonnancement particulière. Les ouvertures, surmontées d'un linteau en bois, sont de dimensions variables selon les usages. Le soubassement de l'édifice est communément traité en pierres de taille ou enduit. On rencontre une grande diversité dans les matériaux de couverture (ardoises,

tuiles en terre cuite, ...). Le logis est parfois mis en valeur, de façon discrète, par un toit à croupe ou par l'utilisation de l'ardoise. La cave et la laiterie sont contigues au logis.



Photographie aérienne avec localisation en orangé du logis, ferme de Mme Bernard, Montagny-Sainte-Félicité, © Lelong

Hauteur des murs gouttereaux : 5 à 8 m
Longueur du bâti : 15 à 24 m
Largeur du bâti : 6 à 8 m



Façade-type du logis des fermes traditionnelles

Les autres activités

Ces petites fermes traditionnelles et indépendantes possèdent une grande diversité d'usages, notamment des petits élevages pour les besoins de la ferme où la polyvalence des bâtiments se développe. Ces derniers sont dimensionnés à l'échelle de l'exploitation. Clapiers, poulaillers, chenils agrémentent et marquent l'organisation de la ferme.

Un pigeonnier est exceptionnellement associé à cet ensemble agricole. Partie intégrante de l'activité, il est lui aussi

dimensionné à l'échelle de cette petite exploitation.

La laiterie ainsi que la fromagerie deviennent des éléments récurrents de ce type d'exploitation. Elles se situent à proximité directe du logis.

On observe parfois un auvent sur certains bâtiments permettant de mettre les engins à l'abri et composant une chartrie.



Clapier, ferme de Boasne,
Montépilloy

Hauteur des murs gouttereaux : 3.90 à 6.20 m
Longueur du bâti : 13 à 29 m
Largeur du bâti : 5 à 7 m



Espace de stockage, ferme d'Yvillers,
Villeneuve-sur-Verberie

Les étables

Construites en maçonnerie de grès ou de calcaire, les étables possèdent un volume divisé en deux par un plancher réalisé en senaillère ou en bacula.

Le rez-de-chaussée a une faible hauteur sous plancher tandis que l'espace supérieur, aménagé sous le toit et la charpente en bois, est réservé au stockage du foin et de la paille.

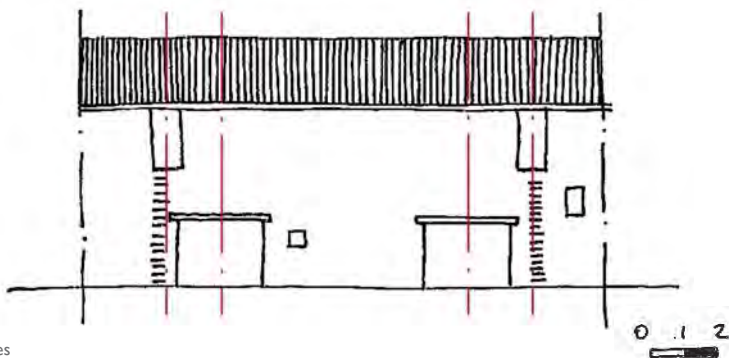
Les percements sont rectangulaires et surmontés par des linteaux en bois ou en briques. Les ouvertures larges du rez-de-chaussée et celles hautes et plus étroites de l'étage sont

destinées au stockage, ne se superposent pas. Cette disposition facilite le positionnement des échelles et l'accès à l'étage supérieur. De dimensions modestes, la structure des murs gouttereaux est simplifiée, ne nécessitant pas de chaînes ou de harpes.



Façade des étables, ferme de Boasne,
Montépilloy

Hauteur des murs gouttereaux : 2,2 à 5,3 m
Hauteur de plancher : inf. à 2,30 m
Longueur du bâti : 20 à 32 m
Largeur du bâti : 5 à 11 m



Façade-type des étables

Les écuries

Comme pour les étables, le volume des écuries est divisé en deux. En revanche, le rez-de-chaussée est plus haut dans le cas des écuries.

Ces bâtiments sont construits dans la continuité du logis. Les ancrs métalliques qui ponctuent la façade possèdent des formes simples.

Plus hautes que les étables, les écuries présentent une structure en pierres de taille et moellons avec chaînes d'angle et harpes appareillées en besace. Certains murs peuvent également être montés en briques.

Les charpentes reposent directement sur les murs gouttereaux. Pour les chartries, la structure est constituée de pierre et / ou de bois.

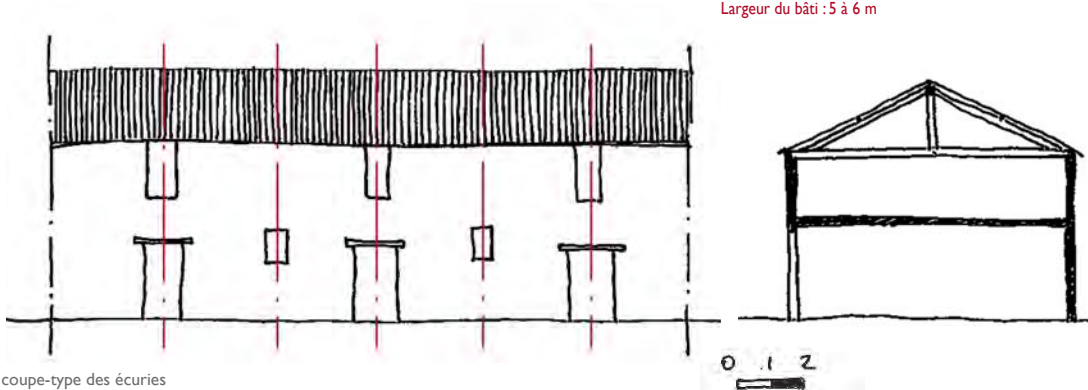
La toiture à deux pans présente une couverture en terre cuite.

Le sol est parfois pavé de briques ou de pierres.



Façade des écuries, ferme de Boasne, Montépilloy

Hauteur des murs gouttereaux : 2.6 à 5.4 m
Hauteur de plancher : sup. à 2.30 m
Longueur du bâti : 7 à 16 m
Largeur du bâti : 5 à 6 m



Façade et coupe-type des écuries



30 2.4. Les exploitations de l'ère industrielle

Construites aux XIX^e et XX^e siècles, les grandes exploitations de l'ère industrielle sont parfois édifiées autour d'un bâti plus ancien. Elles correspondent à l'apparition de nouveaux modes de production et à une mécanisation/spécialisation des exploitations. De taille importante, elles intègrent de nouveaux corps de métiers dans l'enceinte de la ferme : forgeron, vacher...

Caractéristiques urbaines et architecturales

Leur disposition les prédispose à une localisation à l'écart des bourgs, souvent en plaine, sur un foncier important. L'axe d'entrée dans la ferme est monumentalisé : alignement d'arbres, recherche de symétrie sur le plan...

De manière systématique, le porche principal se situe dans la continuité du bâti. Réduite à un simple portail ou traitée de façon monumentale, l'entrée est marquée par des piles.

Le pigeonnier est parfois conservé comme élément décoratif ou simplement remplacé par une volière pour reprendre les codes architecturaux des fermes domaniales.

Le développement de nouveaux modes de culture au détriment de l'élevage, la spécialisation des tâches, l'adaptation aux prémisses de la mécanisation, éloigne le logis de la proximité directe des étables ou des écuries. Une remise prend désormais place dans cette continuité, quand cette dernière n'est pas complètement isolée de l'habitation.

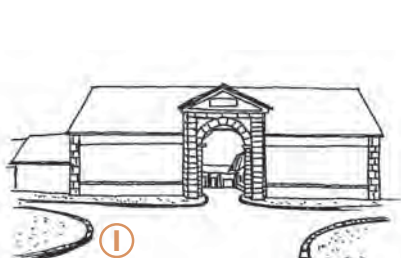
Accompagnement paysager

Cour

La cour dispose de dimensions remarquables allant de 1600 à 3200 m². Les grandes exploitations de l'ère industrielle présentent un espace central planté ainsi que des espaces d'agrément et décoratifs. Le jardin, quant à lui, est fréquemment situé derrière le logis.

Pâtures

Outre les espaces d'agrément, on note l'apparition de zones enherbées utiles à la gestion de l'exploitation. Elles sont consacrées à l'élevage, à la pâture et au stockage et se développent souvent à l'arrière des bâtiments agricoles.



Pavage

Le pavage marque l'entrée de la ferme. Il se développe en périphérie des bâtiments et est parfois accompagné de systèmes de récupération des eaux plus sophistiqués. De nouveaux systèmes de canalisation et de gestion de l'eau, comme des drains de récupération des eaux sales et des eaux de pluies, sont installés aux pieds des bâtiments agricoles. Le traitement de l'eau devient un élément décoratif de première importance avec l'apparition de fontaines aux armoiries familiales. La maîtrise de l'eau est un élément de prestige important pour l'exploitation.

Verger, potager et jardin

Le verger et le potager voient leurs dimensions se réduire. Ils disparaissent même parfois totalement au profit d'un simple jardin d'agrément à l'arrière du logis.

Haies et murets

La haie et le muret sont des éléments couramment mis en place au cœur de l'exploitation, souvent pour isoler le logis du reste de la cour par un espace planté. Le muret privatise et qualifie les différents espaces qui se côtoient dans cette même cour.

Plan de situation, Ferme du Courtillet, Vineuil-Saint-firmin



Ferme du Courtillet, Vineuil-Saint-Firmin

- 1 Entrée
- 2 Logis principal
- 3 Logis d'ouvriers
- 4 Étables
- 5 Ecuries
- 6 Porcherie
- 7 Bergerie
- 8 Fromagerie
- 9 Atelier
- 10 Forge
- 11 Serre
- 12 Puits
- 13 Mare
- 14 Cour
- 15 Jardin/ Verger/ Potager
- 16 Pâtures
- 17 Grange



Le logis

Le logis est placé à côté de l'entrée. Il est souvent indépendant des autres bâtiments agricoles. On observe une recherche de symétrie d'ensemble dans le plan des bâtiments ainsi que dans l'ordonnancement des façades. Au cœur des bourgs, le logis est ouvert sur la cour et sur la rue. Le traitement des façades révèle une volonté d'expression sociale par le bâti-

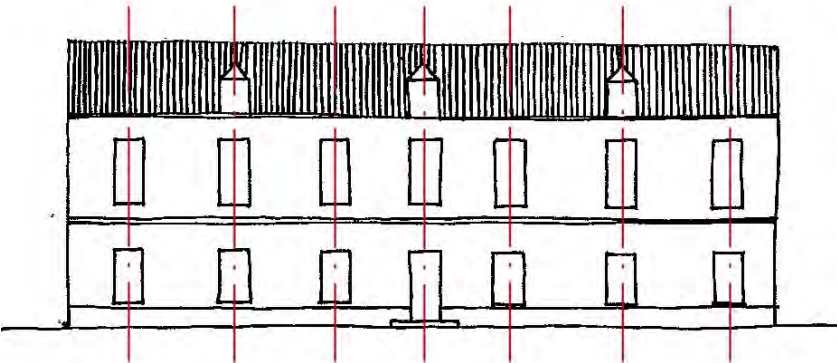
ment dans une logique démonstrative. Certains types architecturaux sont utilisés comme le style Art Nouveau, ou le style " balnéaire ". Le langage stylistique est alors fortement mis en avant au détriment d'un mode de bâtir et d'habiter local. Des logements ouvriers sont construits au sein de l'entité agricole. La ferme est un ensemble dont la conception fait l'objet d'une réflexion sur la rationalisa-

tion des usages et la mécanisation des moyens. La cave du logis se développe sous celui-ci.



Logis, ferme Martin, Ermenonville

Hauteur des murs gouttereaux : 5 à 10,40 m
Longueur du bâti : 19 à 28 m
Largeur du bâti : 6 à 12 m



Façade-type du logis des grandes fermes de l'ère industrielle



La grange

L'usage traditionnel de la grange disparaît, et, avec elle, son traitement monumental. Les grands volumes se font plus modestes et s'inscrivent hors du logis, dans le prolongement des autres bâtiments agricoles. A tel point que l'on ne peut distinguer la volumétrie de la grange, divisée par des combles investis par le stockage. En revanche, l'ensemble de ces bâtiments est traité de façon monumentale par la mise en valeur de fontaines, de pigeonniers, de frontons. On remarque une recherche sensible de symétrie

dans les baies des bâtiments agricoles. Dans l'ordonnement du bâti comme dans la recherche décorative, c'est une logique de mise en avant du statut social qui s'affiche. Pierres calcaires, grès et briques sont utilisés dans la construction. Parfois une charpente métallique porte la toiture. La couverture est réalisée en tuiles de terre cuite et /ou en ardoise. Un auvent se développe devant la grange pour protéger les engins. Il prolonge la couverture existante ou forme un han-

gar isolé. Les ancres qui scandent la façade sont ouvragées et peuvent indiquer une date. De manière générale, c'est l'idée de composition du plan et de la façade qui prédomine. La décoration donne l'image d'un ensemble constitué à l'exploitation : on note la recherche d'une unité de style.

Grange et chartrie, ferme de Beaulieu-le-Neuf, Baron



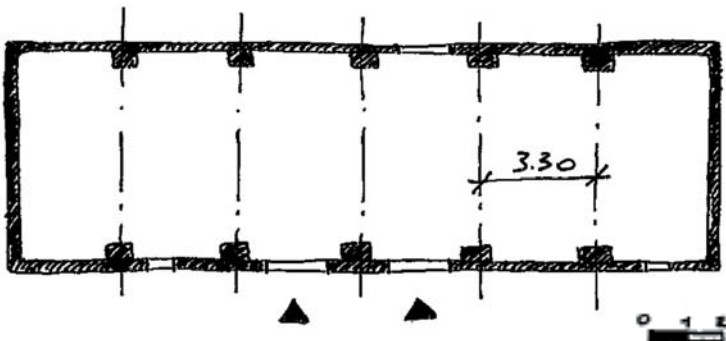
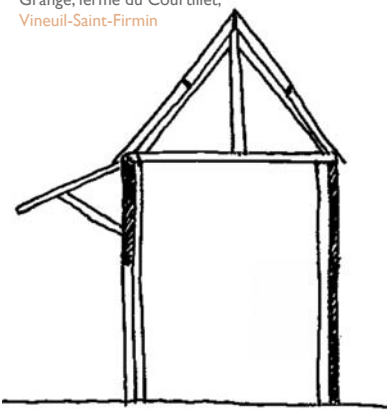
Ecuries, ferme du Courtillet, Vineuil-Saint-Firmin



Grange, ferme du Courtillet, Vineuil-Saint-Firmin

Ecuries de Saint-Christophe, Fleurines

Hauteur de faitage : 11 à 12 m
Hauteur des murs gouttereaux : 6 à 7 m
Longueur du bâti : 25 à 35 m
Largeur du bâti : 6 m environ



Coupe et plan types de la grange

34

Les bâtiments d'élevage

On rencontre aussi bien des étables que des bergeries ou des porcheries. Les hauteurs sous planchers sont basses avec des ouvertures de petites dimensions. Des systèmes d'évacuation et de filtration de purin particulièrement élaborés s'y développent.

Les écuries

Les écuries sont plutôt spacieuses, comme en témoigne la hauteur sous plancher importante dévolue aux chevaux, ainsi que la longueur du bâti. Elles témoignent de la richesse de l'activité agricole au début du XX^e siècle. Les bâtiments des écuries participent à la composition

de l'ensemble architectural constituant la ferme où la symétrie domine le dessin des façades (notamment dans les ouvertures ménagées pour le stockage du foin).

Etables, ferme de Chamicy,
Rully

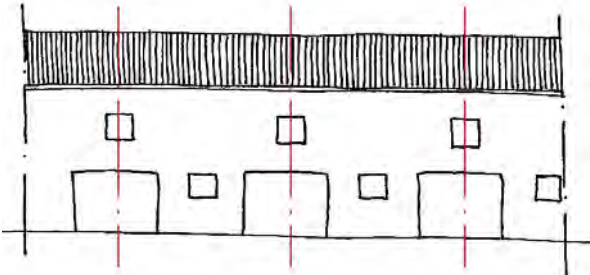


Hauteur des murs gouttereaux : 4.90 à 6.80 m
Longueur du bâti : 20 à 46 m
Largeur du bâti : 7 à 16 m

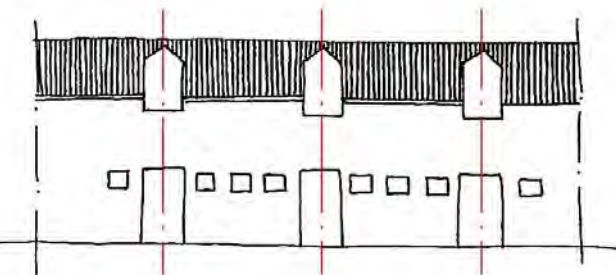
Ecuries, ferme du Courtillet,
Vineuil-Saint-Firmin



Hauteur des murs gouttereaux : 4.80 à 9.50 m
Longueur du bâti : 11 à 37 m
Largeur du bâti : 8 à 11 m



Façade-type des étables



Façade-type des écuries



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux - B.P 6
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65 - Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
<http://www.parc-oise-paysdefrance.fr>



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

